

Ceux qui, après lui, ont eu la satisfaction et le mérite de continuer son oeuvre, ont trouvé un terrain bien préparé.

Il n'est que juste de le rappeler et de relever, dans un monde trop oublieux, des mérites aussi incontestables et des dévouements aussi idéalistes.

LA CARRIERE D'AUGUSTE ULVELING.

Auguste Ulveling est né à Luxembourg, 3 rue de la Reine, le 27 avril 1859.

Tout comme ses deux frères, PAUL et GEORGES, il fréquentera l'école primaire de sa ville natale ainsi que l'athénée royal grand-ducal de Luxembourg.

Lors de la distribution de prix de l'an 1867, nous verrons Paul recevoir un 2^{me} prix, Auguste un 3^{me} et Georges un 4^{me} prix.

Elève de troisième gymnasiale, Auguste Ulveling récitera lors d'une soirée musicale et littéraire qui eut lieu à l'athénée le 5 février 1875, « Die Sage vom Schlossbrunnen zu Fels » poésie de Guillaume CAPUS, élève de première.

En 1877 il passera avec succès son examen de maturité et un an plus tard celui de philosophie et lettres, pour entreprendre, d'ailleurs comme ses deux frères, des études de droit.

Il fréquentera pendant une année l'université de Bonn et pendant 2 ans la faculté de droit de Paris où il acquerra de solides connaissances juridiques qu'il aura occasion de mettre à profit à maintes reprises, au cours de sa carrière future. Les frais, voyages compris, pour ces 3 années d'études universitaires (en réalité 15 mois), s'élevèrent à 5365 frs, selon des annotations détaillées faites par le jeune étudiant.

Candidat en droit en 1879, Ulveling passera son premier doctorat avec distinction l'année suivante et sera finalement promu docteur en droit le 22. 11. 1881, donc à l'âge de 22 ans.

En sus du stage judiciaire de 3 ans prévu par la loi, Auguste Ulveling fera encore un stage de notariat chez le notaire Eug. RAUSCH de Luxembourg. Le 4. 5. 1885 il passera avec succès l'examen d'avocat-avoué.

Son caractère, ses sympathies, ses connaissances laissaient prévoir un champ d'action purement juridique, et ce n'est pas de plein gré qu'il a choisi finalement la carrière de fonctionnaire.

Encouragé par Paul EYSCHEN, qui désirait doter le pays d'un cadre de fonctionnaires d'une solide formation juridique, il entra dans l'administration centrale où il débuta le 12 mai 1885 comme chef de